

Site Natura 2000 FR 8301012 “ Gorges du Haut Cher ”

ETUDE DE CARACTERISATION DES MILIEUX NATURELS “OUVERTS” DES GORGES DU HAUT-CHER

Reliques d'un patrimoine naturel et culturel spécifique

SYNTHESE



Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier
Maison des associations, rue des écoles – 03500 CHATEL-DE-NEUVRE
Tel : 04.70.42.89.34 / fax : 04.70.42.27.58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.conservatoire-sites-allier.fr

2011 - Rédacteurs: Emeline CADE, Aurélie SOISSONS, Florian VERON

Contexte et objectifs :

Situé au carrefour d'influences climatiques atlantiques et continentales, les gorges du Cher hébergent un patrimoine naturel d'une importante richesse et diversité. Alors que le plateau est composé pour grande part d'un maillage de prairies permanentes et de bocage, le site Natura 2000 des " Gorges du Haut Cher " est décrit à dominante forestière.

A travers l'animation du site Natura 2000, les milieux naturels non-forestiers ont été étudiés, révélant d'étroites corrélations avec les usages traditionnels menés au cours des siècles précédents. Pour nombre de ces milieux, la dynamique de la végétation n'est plus soumise à des activités de gestion, supposant une évolution progressive vers des stades forestiers et donc une disparition de la biodiversité spécifique des milieux " ouverts ". Ces éléments de réflexion ont déterminé la nécessité de mieux évaluer la biodiversité de ces milieux naturels non forestiers et leurs états de conservation, de même que le rôle joué par les activités humaines sur ces milieux.

Méthodologie :

Afin de déterminer l'importance historique des milieux naturels non forestiers des gorges du Cher et d'en évaluer l'évolution, une analyse diachronique a été menée grâce, d'une part, à l'interprétation de plusieurs campagnes de photographies aériennes et, d'autre part, au recueil des activités traditionnelles menées historiquement (*recherche bibliographique, entretiens avec des personnes ressources, consultation d'anciennes cartes postales et d'extraits du cadastre napoléonien*).

Ensuite, une première évaluation de la biodiversité et de l'état de conservation des milieux naturels "ouverts" encore présents a été portée par la réalisation d'inventaires naturalistes.

Enfin, des objectifs de conservation ont été définis et déclinés en un programme d'actions de restauration et de gestion de ces milieux naturels. Dans l'objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, cette étude décrit, d'une part, des actions de sensibilisation et détermine, d'autre part, la faisabilité technique et financière des actions proposées.

Résultats :

✓ *Les activités traditionnelles passées*

Des informations relatant les activités agricoles passées de ce territoire ont été récoltées. Il s'agit :

- d'éléments bibliographiques (*présence de vestiges de piles à mil, présentes dans les fermes jusqu'au début du XIX^e S et utilisées pour broyer le blé, le sarrasin, l'avoine, l'orge, le millet, ...*) ;
- de mentions portées sur les anciens plans cadastraux (*le cadastre de 1814 de Lignerolles - dont une des sources du nom fait référence au lin - démontre l'importance des parcelles de vigne*) ;
- de recueils de témoignages, mentionnant notamment l'omniprésence de l'élevage bovin et ovin sur les pentes des gorges du Cher et le plateau environnant ;
- d'observations de terrain, telles le recensement de vestiges de murets ou de dépressions creusées dans d'anciennes terres de vigne pour la culture de l'osier.

La disparition progressive de ces activités est liée à plusieurs facteurs socio-économiques, tels :

- la crise du phylloxéra ;
- l'impossibilité de développer la production agricole des terrains non-mécanisables ;
- le besoin en main d'œuvre suscité par l'industrialisation de Montluçon ;
- la perte de nombreux hommes lors des deux guerres mondiales a renforcé ;
- la construction de la ligne ferroviaire ;
- l'arrêt progressif de l'activité des moulins bordant le Cher.

Les activités traditionnelles ont façonné le paysage et les milieux naturels des gorges du Cher. Plusieurs décennies de déprise agricole rendent aujourd'hui sa perception délicate.

✓ **L'évolution du paysage et des milieux naturels**

La localisation des différents points de vue des cartes postales récoltées et la comparaison avec le paysage s'offrant aujourd'hui à l'observateur met en évidence un paysage historique beaucoup plus ouvert qu'aujourd'hui, aux milieux arbustifs et arborés rares et morcelés.

La comparaison des campagnes de photographies aériennes réalisées de 1946 à 2009 reflète cette tendance. Les phénomènes ayant conduit à la fermeture du paysage apparaissent de 3 types :

- le piquetage progressif par les arbustes (*colonisation progressive par tâches*) ;
- la colonisation des boisements par effet de lisière ;
- la plantation d'anciennes terres agricoles.

A l'exception des travaux de plantation, les phénomènes d'évolution du paysage des gorges du Cher reflètent une succession de végétations progressive au cours de ces cinquante dernières années et guidée par la dynamique naturelle de ces milieux naturels. Des photographies de 1946 dévoilent par ailleurs que ces évolutions sont, pour certaines zones, bien antérieures à la grande Guerre.

✓ **Caractérisation des milieux "ouverts" relictuels des gorges du Cher**

Trois principaux sites hébergeant encore des milieux ouverts ont été recensés au sein du périmètre du site Natura 2000 "Gorges du Haut Cher" :

- Pelouse de Lavault-Sainte-Anne ;
- Pelouse de La Viale, Lignerolles
- Pelouse de la Grave, Sainte Thérènce.

Une analyse diachronique de ces trois sites a tout d'abord été menée afin d'apprécier finement l'évolution des milieux naturels.

De plus, un diagnostic écologique a été réalisé à partir d'inventaires naturalistes. Il met notamment en lumière la présence de deux habitats d'intérêt européen non identifiés dans le DOCOB du site Natura 2000 (habitat de pelouse sèche à tendance acidiphile et habitat de végétation sur rochers).

Ces pelouses apparaissent aujourd’hui en sursis du fait de leur petite taille et de l’absence de valorisation agricole. Bien que restreintes et localisées, elles représentent néanmoins des milieux particulièrement remarquables pour le département de l’Allier.

Le premier objectif de préservation de ce patrimoine naturel est donc d’enrayer la fermeture de ces milieux naturels et du paysage. Le bon état de conservation des deux habitats d’intérêt communautaire identifiés doit, de plus, être rétabli.

Le tableau ci-après précise les différents objectifs définis et les actions opérationnelles associées.

La mise en œuvre de ce programme d’actions peut être effectuée à travers la mobilisation de contrats Natura 2000. Cet outil, établi pour cinq ans, permet de réaliser des actions de restauration des milieux naturels. Cependant ces actions de restauration n’ont de sens que si une gestion d’entretien peut être mise en place à l’issue du contrat. Ainsi la recherche d’agriculteurs partenaires est également une étape préalable et complémentaire à la réalisation d’action de restauration.

Ces différentes modalités de faisabilité ont été évaluées, permettant de prioriser les interventions (parcelles privées ou communales, accessibilité ; contraintes techniques et coûts financiers pour la mise en œuvre de travaux, ...).

Enfin, la valorisation de ces actions est nécessaire afin de faire partager les objectifs de préservation du patrimoine naturel et de renforcer l’appropriation, des gorges et de son histoire auprès des riverains et touristes. Ces sites offrent notamment l’avantage d’être à proximité de chemins de randonnée pédestre ou de zones fréquentées par le public.

Nature de l’objectif	Justification	Intitulé de l’action
Restaurer et étendre les surfaces de pelouse	Avec la disparition des pratiques d’entretien traditionnelles (pâturage extensif...) les habitats de pelouses sont soumis à une dynamique active de fermeture qui provoque la régression de leur surface et la raréfaction des espèces associées. Une augmentation de la surface et l’amélioration de l’état de conservation des pelouses est à mettre en œuvre	Restaurer les pelouses embroussaillées par la mise en place d’un pâturage
		Restaurer les pelouses embroussaillées par des interventions mécaniques
Maintenir une mosaïque équilibrée de milieux ouverts et fermés	Les sites comprennent tous un ensemble d’habitats naturels diversifiés permettant chacun l’accueil d’espèces spécifiques tant au niveau floristique que faunistique. Cette diversité est à conserver lors des opérations de restauration et d’entretien des sites.	Entretenir le site par pâturage
		Contenir les ligneux
		Éliminer le dépôt d’ordures
Conserver le petit patrimoine local	Différents témoins d’une utilisation agricole antérieure sont encore présents (murets de pierres sèches, anciens points d’eau creusés), leur restauration permettrait de mettre en valeur ce patrimoine passé.	Mettre en valeur les témoins des pratiques anciennes
Permettre le passage du public	La mise en place de parcs de pâturage coupe certains passages (chemins, sente de pêcheurs) qu’il faut maintenir franchissables	Mettre en place des dispositifs de franchissement
Sensibiliser et faire connaître les intérêts des actions mises en œuvre	Il est important de faire comprendre au public l’intérêt de la gestion mise en œuvre	Mettre en place des outils de sensibilisation (panneaux, ...)
Augmenter les connaissances naturalistes	Les milieux de pelouses abritent des espèces particulières dont certaines sont remarquables, cependant de nombreux groupes n’ont pas été inventoriés dans le cadre de cette étude.	Réaliser des inventaires naturalistes complémentaires
Évaluer les mesures de gestion	Les actions de gestion entreprises ont des impacts sur l’évolution des habitats, de la faune et de la flore qu’il est nécessaire de suivre et d’évaluer	Réaliser des suivis scientifiques
		Suivre et adapter la gestion agricole

*Site 2 a : parcelle communale, site 2 b : parcelle privée